

RÉSERVE NATURELLE NATIONALE D'YVES

Opposés à l'extension

L'association Tous unis pour la défense de l'anse de Fouras (Tudaf) entend « défendre les libertés » des usagers de la nature que le projet soumis à enquête publique vient bousculer

Alain Babaud

albabaud@sudouest.fr

Ils sont en colère contre le projet d'extension de la réserve naturelle nationale du marais d'Yves, en Charente-Maritime, tel qu'il apparaît dans l'enquête publique en cours jusqu'au 16 décembre. Un projet arrêté après une phase de concertation et qui prévoit notamment d'interdire la chasse (sauf de régulation des sangliers), la pêche à pied, la navigation, la promenade libre avec ou sans chien ailleurs que sur la piste cyclable, la cueillette des asperges sauvages et vient contraindre plus encore le quotidien des agriculteurs du coin.

Parce qu'ils estiment qu'« il faut défendre nos libertés », des riverains et usagers des lieux inclus dans le périmètre de l'extension qui va relier Fouras à Yves (1 000 hectares dont 880 sur le domaine public maritime) ont décidé de se mobiliser sous la bannière Tous unis pour la défense de l'anse de Fouras.

Déjà « 12 000 hectares »

Une structure présidée à titre transitoire par Serge Pichard qui précise qu'elle « n'a rien à voir avec les chasseurs ». Tudaf



Ils sont agriculteurs, pêcheurs à pied, promeneurs ou chasseurs et se constituent en association. ALAIN BABAUD

réunit tout autant, assure-t-il, des pêcheurs à pied occasionnels, des riverains promeneurs du dimanche, des agriculteurs aussi. Jean-Pierre Ramade est de ces derniers. « J'ai grandi là. Avec les copains, gamin, d'un coup de vélo, on allait au plus près se baigner, même si c'était pas la plus jolie plage du monde. De-

main, il faudrait que j'aille à La Rochelle avec les touristes ? » L'éleveur et président du syndicat des marais de Voutron assure que, par expérience, « il n'y a pas pire ambassadeur de l'écologie qu'un écologiste ! On veut

encore m'envoyer quelqu'un pour me dire ce que je dois faire chez moi ? C'est fini. À chacun son métier ! »

Serge Pichard va plus loin, estimant que le bilan de la réserve naturelle actuelle (188 hectares, création en 1981), gérée par la ligue pour la protection des oiseaux, pose problème. « Les cigognes n'ont jamais niché sur les cheminées de la région ! Or, on les incite à s'installer, tout comme les ibis... Les cygnes prospèrent et mangent tout dans le marais, à commencer par les grenouilles ! Il ne faut

pas s'étonner qu'on n'en trouve plus... »

Aux yeux du président, la biodiversité locale paye déjà le prix fort de l'accueil des oiseaux migrateurs. Alors « pourquoi agrandir la réserve sinon pour toucher davantage de subventions de l'État ? Avec Moëze, Lileau des Niges sur Ré, la station de lagunage de Rochefort et la baie de l'Aiguillon, il y a déjà 12 000 hectares disponibles aux migrants dans le secteur pour se nourrir ! »

Réunion publique le 10

L'urgence serait plutôt de lutter contre « le fléau » de la multiplication du vorace poisson-chat dans le marais, de la jussie (plante aquatique), du sanglier qui fait des dégâts aux cultures et « mange les nids », des écrivisses de Louisiane et du ragondin, selon eux. « Nous aussi on peut avoir de bonnes idées. Pourquoi on ne nous écoute pas ? », renchérit Michel Dauas, agriculteur.

L'association tiendra une réunion publique vendredi 10 décembre, à 18 h 30, salle du ball-trap de Châtelailon-Plage. Enfin, jeudi 16 décembre, elle remettra les avis défavorables au projet de ses soutiens en préfec-

ROCHEFORT

La police recherche les victimes d'un cambrioleur

Une douzaine d'objets volés ont été récupérés par les policiers

Dans la nuit de dimanche à lundi, les policiers de la brigade anticriminalité détectent le comportement suspect d'un homme à la Mauritanie/Petit-Marseille. La surveillance qui s'ensuit porte ses fruits : l'homme regardé dans les véhicules. Ils décident de le contrôler et le trouvent en possession de nombreux objets dont il ne peut donner la provenance, comme « une gounnette avec les initiales ED, et la mention 191, une autre avec le prénom Christophe et une date de naissance en 1973, un porte-clés « boîte à musique », un bracelet avec des têtes de mort, une montre Seiko femme, une paire de boucles d'oreilles, deux autres gounnettes (...) une autre montre Citizen », détaille le commissaire de police Olivier Sautreau. L'homme a été placé en garde à vue. Le commissariat a lancé un appel à témoin pour retrouver les victimes. Si des personnes reconnaissent un objet leur appartenant et dont elles peuvent prouver la propriété (facture, photo), il leur faut téléphoner au 05 46 87 69 14 (procédure : 2021/2821).

D.B.